TM3
THE MONKEYS 3

CHAPITRE 1 : INTRODUCTION À LA GOUVERNANCE DES COLLECTIFS MUSICAUX ET VISION STRATÉGIQUE

Par : Robert Dieudelin [Arcangel Legrand – Brotherswagg]

Fondateur, Créateur et Directeur Exécutif de BROTHERSWAGGSTUDIORECORDS Publishing

L'industrie musicale

contemporaine traverse une ère de transformation profonde où les modèles traditionnels de gestion de talents se révèlent souvent obsolètes. Trop souvent, les labels indépendants, les éditeurs et les entrepreneurs culturels commettent l'erreur de structurer leurs projets sur des bases informelles, guidés uniquement par l'enthousiasme artistique au détriment du blindage juridique et de la protection institutionnelle. C'est précisément pour corriger ces failles systémiques que j'ai conçu ce modèle de gouvernance et cet instrument de protection de la propriété intellectuelle (IP).

Ce document

n'est pas simplement un contrat ; il représente l'architecture juridique et l'idéologie fondamentale que j'ai bâtie de mes propres mains pour guider l'évolution historique de The Monkeys 3 [TM3].

Fondé le 25 février 2026,

le projet TM3 est né d'une vision unilatérale, d'une philosophie stricte axée sur la discipline, l'ordre et la dignification de la culture et de la musique haïtienne à l'échelle internationale. Dès sa genèse en tant que trio dynamique opérant depuis l'étranger, TM3 a été pensé non pas comme un simple groupe de musiciens éphémères, mais comme une institution et un mouvement culturel transnational. Par conséquent, chaque sigle, chaque logo, chaque concept et chaque production du catalogue appartiennent exclusivement à la maison mère BROTHERSWAGGSTUDIORECORDS Publishing.

En août 2026,

face à un afflux massif de candidatures de jeunes talents issus d'Haïti et de la diaspora, j'ai pris la décision stratégique d'étendre la structure de TM3 vers un modèle de collectif international à adhésion ouverte et à membres illimités. Cependant, une expansion ambitieuse exige un contrôle absolu. Intégrer de nouveaux membres ne signifie pas diluer la propriété intellectuelle, ni accorder des droits de copropriété à ceux qui rejoignent un mouvement déjà solidement établi.

La croissance d'une organisation

doit se faire de manière manuelle, sélective, étape par étape, sous la supervision verticale de la Direction Exécutive. C'est la raison pour laquelle cet accord d'adhésion et de déclaration d'honneur a été créé. Il établit une distinction nette et inattaquable entre le créateur de la marque et les artistes accrédités sous licence temporaire. Grâce à ce modèle, chaque nouveau membre s'engage, tant sur le plan physique que numérique, à respecter l'ordre hiérarchique, à préserver le secret professionnel concernant nos opérations à l'étranger, et à honorer la vision institutionnelle.

Ce guide est mis à la disposition

des leaders de l'industrie pour servir de référence. En protégeant votre marque dès le premier jour, vous garantissez la pérennité de votre catalogue, vous évitez les litiges futurs liés aux départs de membres, et vous transformez un simple projet musical en un véritable héritage corporatif. Bienvenue dans la nouvelle ère de la gestion musicale institutionnelle.

ACCORD INSTITUTIONNEL D'ADHÉSION ET PROTECTION DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Modèle Officiel et Guide de Gouvernance Stratégique pour Collectifs Musicaux

ROBERT DIEUDELIN
Fondateur & Directeur Exécutif

ACCORD INSTITUTIONNEL D'ADHÉSION, DÉCLARATION D'HONNEUR ET RECONNAISSANCE EXCLUSIVE DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

CONTRAT DE MEMBRES DU COLLECTIF MUSICAL GRADUEL – COLLECTIF INTERNATIONAL THE MONKEYS 3 [TM3]

En la date de sa souscription, le présent Accord Institutionnel d'Adhésion et Déclaration d'Honneur (ci-après désigné le "Contrat") est conclu entre la direction exécutive de la maison mère BROTHERSWAGGSTUDIORECORDS Publishing (ci-après désignée "BSR Publishing"), légitimement représentée par son Fondateur, Créateur et Directeur Exécutif, Robert Dieudelin [Arcangel Legrand - Brotherswagg], d'une part ; et l'Artiste comparant qui signe au bas de ce document de sa propre volonté (ci-après désigné le "Membre Accrédité"), d'autre part.

Les deux parties expriment leur pleine conformité et leur soumission expresse aux clauses et déclarations d'honneur suivantes :

DÉCLARATIONS PRÉLIMINAIRES ET HISTORIQUES

I. LE FONDATEUR DÉCLARE : Qu'il est l'unique et exclusif créateur intellectuel, idéologique et opérationnel du concept, du nom, des sigles, de la marque et de la philosophie qui régissent le groupe musical institutionnel international The Monkeys 3 [TM3], fondé de sa propre main le 25 février 2026, existant ainsi de manière préalable, autonome et indépendante de l'incorporation de tout membre ultérieur.

II. LE MEMBRE ACCRÉDITÉ DÉCLARE : Qu'il reconnaît de manière libre, volontaire et sans aucune contrainte la titularité exclusive de Robert Dieudelin et de BSR Publishing sur la marque TM3. Il déclare savoir que son intégration au projet ne lui confère aucun droit de copropriété, d'association, d'ancienneté historique ni de droits de marque sur le nom, le catalogue antérieur ou les décisions exécutives de l'organisation.

CLAUSES INSTITUTIONNELLES

PREMIÈRE : NATURE DE L'ADHÉSION GRADUELLE. Le Membre Accrédité intègre le projet TM3 sous le statut de collectif musical international à adhésion ouverte. Le Membre Accrédité accepte que la croissance du groupe s'effectue de manière manuelle, sélective et progressive par disposition de la Direction Exécutive. Par conséquent, sa position au sein de l'alignement actif du cycle actuel est strictement soumise aux performances, à la discipline et aux besoins stratégiques du label d'origine.

DEUXIÈME : RECONNAISSANCE DE PROPRIÉTÉ ET INATTAQUABILITÉ.

Le Membre Accrédité renonce expressément, dès à présent et pour l'avenir, à engager toute réclamation judiciaire, extrajudiciaire, administrative ou relative au droit des marques concernant le nom "The Monkeys 3", les sigles "TM3", le logo ou toute autre propriété intellectuelle du label en cas de départ, de séparation volontaire ou d'exclusion. L'usage du nom TM3 par l'artiste constitue une licence temporaire et révocable octroyée exclusivement pour les activités artistiques coordonnées par BSR Publishing.

TROISIÈME : L'ENGAGEMENT D'HONNEUR, DE DISCIPLINE ET D'ORDRE HIÉRARCHIQUE.

Par la signature de ce document, le Membre Accrédité engage l'honneur implicite de son nom respectif et se promet formellement à :

1. Maintenir une conduite personnelle et professionnelle irréprochable afin de protéger le prestige international de TM3.

2. Respecter scrupuleusement l'ordre hiérarchique vertical établi par la Direction Exécutive.

3. Se conformer strictement à la ligne idéologique du groupe : promouvoir la vérité sur la vie, la société, l'autonomisation des jeunes ainsi que la valorisation de la culture et de la musique haïtienne au sein de la diaspora.

QUATRIÈME : CONFIDENTIALITÉ ABSOLUE ET BLINDAGE STRATÉGIQUE.

Le Membre Accrédité s'oblige à garder sous secret professionnel strict toute information relative aux opérations internes, aux stratégies de marketing, aux finances, aux accords de distribution, ainsi qu'à l'emplacement physique exact depuis lequel le collectif opère ou enregistre à l'étranger. La divulgation non autorisée de ces données entraînera une expulsion immédiate et des poursuites judiciaires pour préjudice causé à la marque.

CINQUIÈME : GESTION DES INCORPORATIONS ET DES CANDIDATURES.

Le Membre Accrédité reconnaît que la Direction Exécutive est le seul organe habilité à évaluer, accepter ou rejeter les demandes d'adhésion de nouveaux jeunes artistes en Haïti et dans la diaspora. Aucun membre actif n'a l'autorité d'inviter, de promettre ou d'intégrer des tiers au collectif sans l'audit écrit du label et l'annonce officielle du Directeur Exécutif.

RATIFICATION ET SIGNATURE D'HONNEUR

Les parties déclarent qu'aucun dol, erreur ou mauvaise foi n'entache le présent instrument, le signant sur papier physique et le validant par voie numérique en guise de preuve de leur engagement indéfectible envers le legs, la mission et les standards de THE MONKEYS 3.

Fait et signé le ____ _____ 2026.

_____

Robert Dieudelin **[Arcangel Legrand - Brotherswagg]**

Fondateur, Créateur et Directeur Exécutif

BROTHERSWAGGSTUDIORECORDS Publishing

_____

[**Nom Complet du Membre Accrédité**]

Membre Accrédité / Ligne Artistique TM3

Document d'Identité / Passeport : _____

Signature d'Honneur

ACCORD INSTITUTIONNEL D'ADHÉSION ET PROTECTION DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Modèle Officiel et Guide de Gouvernance Stratégique pour Collectifs Musicaux

ROBERT DIEUDELIN
Fondateur & Directeur Exécutif

Accord Institutionnel d'Adhésion et Protection de la Propriété Intellectuelle pour les Labels Indépendants et Collectifs Musicaux : Modèle Officiel et Guide de Gouvernance Stratégique.

Protégez votre label, votre marque et votre vision créative grâce au modèle officiel de gouvernance et de blindage juridique conçu et mis en œuvre par le Directeur Exécutif et Stratège International Robert Dieudelin [Arcangel Legrand – Brotherswagg] pour la haute direction de BROTHERSWAGGSTUDIORECORDS Publishing et le collectif mondial The Monkeys 3 [TM3].

Cet instrument juridique et institutionnel d'avant-garde, pensé et structuré par Robert Dieudelin, résout l'un des plus grands défis de l'industrie musicale moderne : l'expansion d'un projet artistique et culturel sans perte de contrôle de la propriété intellectuelle (IP) par son fondateur.

Pourquoi ce document est-il indispensable pour votre entreprise ?

Dans l'industrie du divertissement, de nombreux projets échouent ou font l'objet de litiges financiers majeurs parce que les rôles des nouveaux membres, l'historique de la marque et la propriété des droits d'auteur n'ont pas été verrouillés dès le premier jour par l'esprit stratégique derrière l'entreprise. Ce document, né de l'expérience exécutive directe de Robert Dieudelin, sert de bouclier juridique absolu. Il garantit que la marque reste la propriété exclusive du fondateur, peu importe les mouvements, les entrées ou les départs au sein du collectif.

Ce que comprend ce guide et modèle contractuel développé par Robert Dieudelin :

• CONTRAT D'ADHÉSION GRADUELLE ET SÉLECTIVE : Un cadre contractuel rigoureux pour intégrer de nouveaux talents de manière progressive, manuelle et contrôlée, évitant les intégrations massives qui diluent la qualité de votre marque.

• DÉCLARATION D'HONNEUR ET DE DISCIPLINE : Clause engageant la responsabilité morale et éthique de l'artiste envers le code de conduite, l'ordre hiérarchique vertical et les valeurs fondamentales de votre institution.

• RECONNAISSANCE EXCLUSIVE DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE : Un blindage complet qui stipule l'inattaquabilité de votre marque, de vos logos et de votre catalogue. Les nouveaux membres renoncent expressément à tout droit de copropriété ou réclamation future, validant la souveraineté du fondateur d'origine.

• CLAUSE DE CONFIDENTIALITÉ ET BLINDAGE STRATÉGIQUE (NDA) : Protection absolue de vos opérations internes, de vos secrets industriels, de vos finances et de vos stratégies de distribution globale, incluant la confidentialité géographique de vos studios ou bureaux à l'étranger.

• DOUBLE RATIFICATION MODERNE : Conçu pour être imprimé sur papier physique pour une signature solennelle ou validé dans des environnements numériques officiels pour la gestion des talents de la diaspora.

À qui s'adresse cet ouvrage ?

• Fondateurs et Directeurs Exécutifs de labels discographiques indépendants.

• Éditeurs de musique et de littérature de haute gamme.

• Managers d'artistes et directeurs de mouvements culturels ou de collectifs musicaux (Rap, Hip-Hop, World Music, Pop, Urban).

• Entrepreneures de l'industrie du divertissement cherchant à structurer une croissance internationale sans risques juridiques.

Ne commencez pas à rédiger de zéro. Évitez les erreurs coûteuses, profitez de la vision et de l'expertise de Robert Dieudelin [Arcangel Legrand - Brotherswagg], protégez votre héritage culturel et établissez une structure d'entreprise solide dès aujourd'hui. Prenez le contrôle de votre catalogue et de votre organisation avec les standards exécutivos de BROTHERSWAGGSTUDIORECORDS Publishing.

Caractéristiques du produit :

• Langue : Français (Terminologie juridique et corporative de haut niveau).

• Format : Modèle contractuel prêt à l'emploi (Prêt à imprimer, copier et adapter).

• Éditables : Champs adaptables pour le nom de votre label, de vos artistes et de vos marques spécifiques.